

CONSEILLÈRE / CONSEILLER PÉDAGOGIQUE

P2015-219-300-01R

Nature du poste	: Remplacement
Nom de la personne absente	: Stéphanie Carle
Service	: Développement pédagogique et de la réussite
Classe d'emploi	: Conseiller(ère) pédagogique
Échelle salariale	: Entre 40 241 \$ et 76 293 \$ / annuellement
Supérieur immédiat	: Renaud Bellemare, directeur adjoint des études
Nombre d'heures	: 35 heures / semaine
Horaire de travail	: Du lundi au vendredi de 9 h à 17 h
Durée du remplacement	: À la fin du processus de sélection et jusqu'au 30 juin 2016
Date du concours	: Du 1 ^{er} au 9 septembre 2015
Date limite de remise des candidatures:	Le 9 septembre 2015, 16 heures

NATURE DU TRAVAIL

Les emplois de conseillère ou conseiller pédagogique comportent plus spécifiquement des fonctions de conseil, d'animation, d'information, de développement, de support et de rétroaction auprès du personnel enseignant, du personnel cadre responsable des services d'enseignement et des autres personnes intervenantes du Collège, relativement à la pédagogie, notamment sur les programmes d'études, les stratégies d'apprentissage et d'enseignement, la nature et les modalités d'évaluation ainsi qu'en matière de recherche et d'innovation.

QUELQUES ATTRIBUTIONS ET CARACTÉRISTIQUES

- La conseillère ou le conseiller pédagogique collabore à la réalisation du plan stratégique du Collège. Elle ou il participe à l'élaboration, à la mise en oeuvre et à l'évaluation du plan de réussite dans le respect des orientations et politiques du Collège.
- Elle ou il participe aux travaux des comités de programmes. À ce titre, elle ou il est appelé à participer à l'élaboration, l'implantation, la coordination, le développement, l'évaluation, la révision et le suivi des évaluations de programmes d'enseignement.
- Elle ou il propose et voit à l'implantation des innovations, sur une base expérimentale ou autrement, dans les domaines de sa compétence, particulièrement les programmes et méthodes pédagogiques, les activités
- complémentaires, les manuels et autres matériels didactiques et l'évaluation du rendement scolaire. Elle ou il fait connaître les exigences de l'évolution dans son milieu et engage celui-ci dans un processus continu d'évaluation.
- Elle ou il a un rôle de support et d'animation pédagogiques auprès du personnel enseignant. À cet égard, elle ou il fait de la recherche pédagogique ou appliquée.
- Elle ou il informe le personnel sur les divers programmes de soutien à la recherche, conseille celui-ci relativement aux différentes étapes de l'élaboration des projets de recherche et assure le suivi de ces projets.
- Elle ou il participe à l'implantation des technologies de l'information et de la communication appliquée à l'enseignement et à l'apprentissage. Elle ou il collabore au développement d'applications pédagogiques et conseille le personnel
- enseignant et la direction du Collège dans ce domaine. Elle ou il planifie et organise la formation à cet effet.
- Elle ou il conseille le personnel cadre, enseignant et les autres personnes intervenantes sur des questions relatives aux besoins et aux programmes de perfectionnement, planifie ces programmes et en évalue les résultats.
- Elle ou il participe à l'organisation pédagogique et la coordination des programmes d'alternance travail-études, des stages en entreprise et des visites industrielles et soutient le personnel enseignant concerné. Elle ou il peut être appelé à informer et conseiller les employeurs.
- Elle ou il collabore avec les diverses instances collégiales ainsi qu'avec les instances régionales, nationales et internationales et les organismes publics et privés pour la réalisation de projets.
- Elle ou il peut être appelé à conseiller le personnel enseignant en docimologie et en taxonomie des objectifs pédagogiques.
- Elle ou il peut être appelé à participer à des équipes multidisciplinaires de travail.

- Elle ou il peut être impliqué dans la coordination, la conception, le développement et la réalisation d'activités, de programmes et de projets à caractère international.
- Elle ou il peut être impliqué dans la coordination, la conception et le développement de projets de cours médiatisés inhérents à la formation à distance.
- Elle ou il peut être appelé à conseiller sur la conception, la production, le choix et l'utilisation des méthodes, des techniques et du matériel didactique.
- Elle ou il peut être appelé à conseiller en particulier sur l'achat d'équipement, de matériel didactique et sur l'aménagement des locaux.

DE FAÇON PLUS SPÉCIFIQUE

Sous l'autorité de la direction adjointe des études responsable du développement pédagogique et de la réussite, la professionnelle ou le professionnel exerce des fonctions de conseil, d'animation et de soutien auprès des personnels enseignant, cadre et professionnel non-enseignant.

De façon plus particulière, les tâches de la conseillère ou du conseiller pédagogique sont :

- Animation et conseil auprès du personnel enseignant et des équipes enseignantes
- Animation du milieu en ce qui a trait à la valorisation de la langue française (Repfran)
- Identification des besoins de formation du personnel enseignant
- Suivi d'implantation de certaines opérations du nouveau programme d'Arts, lettres et communication
- Collaboration à l'organisation des journées pédagogiques
- Collaboration à l'identification des priorités pédagogiques du Collège et à la mise en œuvre des plans d'action qui en découlent
- Participation à la réalisation des activités du cycle de vie des programmes : élaboration, actualisation, implantation, évaluation et révision
- Participation à l'animation auprès des enseignant(e)s et de la direction des différentes politiques relatives à la pédagogie (PIEA, PIEP)
- Mise à jour des documents pédagogiques sur le portail du Collège et veille pédagogique
- Au besoin, la personne accomplit toute autre tâche connexe

QUALIFICATIONS REQUISES

SCOLARITÉ

- Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié à l'emploi, notamment en science de l'éducation et pédagogie.
- Diplôme universitaire de deuxième cycle en éducation serait un atout

EXIGENCES PARTICULIÈRES

- Une excellente maîtrise du français écrit et parlé (vérifiée par tests)
- Une expérience pertinente d'une année en enseignement dans un établissement reconnu
- Aptitudes à utiliser efficacement les outils informatiques de la suite Office (Word, Excel et PowerPoint)
- Maîtrise de l'approche par les genres de textes dans la formation spécifique

De façon plus particulière, les éléments suivants seraient des atouts importants :

- Expérience en animation auprès du personnel enseignant des départements d'enseignement ou de programmes
- Expertise reconnue en valorisation du français au collégial
- Expertise d'intervention dans des dossiers relatifs au développement des programmes
- Expérience en matière de formation sur la pédagogie collégiale notamment sur les stratégies d'évaluation, la planification de l'enseignement, les stratégies d'enseignement et d'apprentissage.

ATTENTES DU COLLÈGE AU REGARD DE LA PIDP

- Capacité à composer avec plusieurs dossiers à la fois et à travailler sous pression
- Bonnes connaissances des technologies de l'information et de la communication et la capacité à les vulgariser
- Communiquer efficacement, oralement et par écrit, en démontrant une maîtrise du français qui corresponde aux standards exigés par la fonction
- Entretenir des relations qui contribuent à la qualité du milieu de vie, avec ses collègues, avec les étudiants et avec les autres acteurs engagés dans l'activité éducative

Toute personne intéressée à ce remplacement doit faire parvenir son curriculum vitae accompagné d'une lettre de présentation précisant les motifs pour lesquels elle veut poser sa candidature, au plus tard le 9 septembre 2015, 16 heures.

La réception des candidatures se fait à l'adresse courriel : affichages@cmontmorency.qc.ca

Cette offre d'emploi est aussi disponible sur le site internet du collège Montmorency

au : www.cmontmorency.qc.ca sous l'onglet « Faire carrière à Montmorency »